



## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **La zone industrialo-portuaire, une priorité pour notre développement économique**

**Baie-Comeau, le 1<sup>er</sup> octobre 2015** – À l’occasion de la campagne électorale du fédérale et de l’élection provinciale partielle prochaine, Innovation et développement Manicouagan (CLD) adresse ses attentes à propos du port de Baie-Comeau.

Ainsi, du gouvernement fédérale, nous attendons la cession des installations portuaires, tandis que du gouvernement provincial, nous souhaitons que la région de Baie-Comeau soit désignée comme zone industrialo-portuaire dans le cadre de la Stratégie maritime.

Notre région propose un solide plan de développement industriel axé sur l’attraction de nouvelles entreprises, d’un port de mer stratégique au Québec ainsi que plusieurs projets économiques potentiels pouvant générer une activité économique importante.

La Ville de Baie-Comeau et la Manicouagan disposent d’un parc d’infrastructures industrielles majeures pouvant soutenir l’implantation de projets de différents gabarits. Les caractéristiques propres au territoire, ses accès routiers, maritimes et ferroviaires en font un carrefour logistique multimodal unique au Québec et en particulier pour le Plan Nord. Ces avantages font de Baie-Comeau une candidate incontournable dans le cadre de la mise en place des zones industrialo-portuaires.

Notre approche vise le même objectif que celui des gouvernements : assurer la meilleure offre de valeur possible aux entreprises afin de créer de la richesse et des emplois au Québec.

- 30 -

**Source :** **Sarah Gaudreault**, Conseillère en développement local et aux communications  
Innovation et développement Manicouagan (CLD)

418 295-2593, poste 225

[sgaudreault@idmanic.ca](mailto:sgaudreault@idmanic.ca)

1910, avenue Charles-Normand  
Baie-Comeau (Québec) G4Z 0A8  
[www.idmanic.ca](http://www.idmanic.ca)